



Caf de Grenoble : 166 194 allocataires en 2008,
(représentant 458 834 personnes)
dont **88 726 bénéficiant d'une aide au logement**

Caf de Vienne : 43 192 allocataires en 2008,
(représentant 136 649 personnes)
dont **20 316 bénéficiaires d'une aide au logement**

Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs





Extrait de l'attestation de loyer (à remplir par le propriétaire)

Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous oui non

Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30/01/2002)

- Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril,
- La toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne présentent pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité physique des locataires,
- L'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger,
- Il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau froide et chaude,
- l'installation de chauffage est suffisante et sans danger,
- l'installation sanitaire
 - S'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logement, avec douche ou baignoire et WC,
 - Si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement,

Le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de hauteur, soit un volume habitable d'au moins 20 m³.

Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs





Les Caf et les MSA sont habilités à vérifier la décence des logements

Pour les logements sociaux et les logements conventionnés, les normes de décence sont considérées remplies

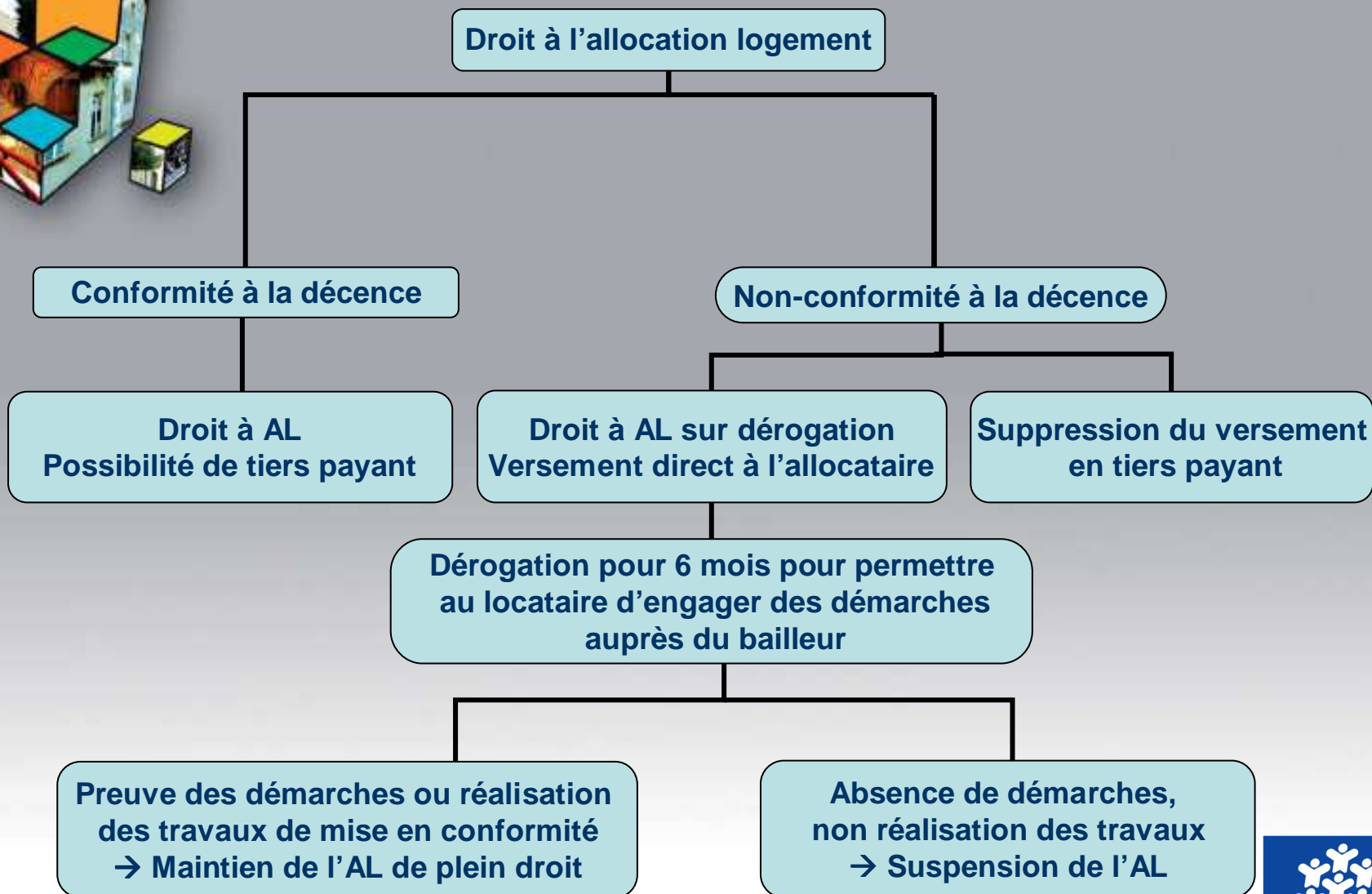
Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs





La lutte contre la non-décence



Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs



- Dans un contexte de manque de logements sociaux, de crise économique, l'intervention contre l'indécence permet :
 - d'éviter les conséquences néfastes au niveau de la santé des personnes,
 - d'éviter une dégradation des logements qui nécessitera une intervention complexe et lourde si insalubrité,
 - aux familles de rester dans leur quartier sans avoir à solliciter un logement social,
 - de concourir à la mixité sociale.

Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs





Marie-Claude PALMIERI

Conseillère technique et Coordinatrice des Politiques logement

Caf de Grenoble

Département des interventions sociales

3 rue des Alliés 38051 Grenoble Cedex 9

) 04 76 20 60 27

marie-claude.palmieri@cafgr Grenoble.cnafmail.fr

Le maire face à l'habitat indigne

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs

